



INFORMATION REGLEMENTÉE

# PUBLICATION MENSUELLE DU NOMBRE D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL ET DU NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE

PUBLICATION  
MENSUELLE

PARIS  
01/09/2020

Article 223-16 du Règlement général de l'AMF

| Date         | Nombre d'actions<br>composant le capital | Nombre total de droits de vote |                           |
|--------------|--|--------------------------------|---------------------------|
|              |  | théoriques <sup>(1)</sup>      | exerçables <sup>(2)</sup> |
| 31 août 2020 | 380 329 442                              | 510 352 333                    | 510 277 333               |

<sup>(1)</sup> Conformément à l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF, nombre calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

<sup>(2)</sup> A titre d'information, nombre calculé « net » des actions privées de droit de vote.

Ces informations sont également disponibles sur le site Internet de Bouygues, rubrique [Information réglementée](#).